

6230 *

FORMATIONS HERBEUSES A *NARDUS*, RICHES EN ESPECES, SUR SUBSTRATS SILICIEUX DES ZONES MONTAGNARDES (ET DES ZONES SUBMONTAGNARDES DE L'EUROPE CONTINENTALE) *

Assez fort

Habitat d'intérêt prioritaire

PR



Surface sur le site : 9,98 ha

Recouvrement sur le site : < 0,05 %

Désignations locales	1. Pelouse acidiline montagnarde à Cœillet couché (<i>Dianthus deltoides</i>) et Fenouil des Alpes (<i>Meum athamanticum</i>)	
Cahiers d'habitats (habitats élémentaires)	Code	Libellé
	6230-4	Pelouses acidiclinales montagnardes du Massif Central
CORINE Biotopes	35.11	Gazons à Nard raide
Classification EUNIS	E1.71	Gazons à <i>Nardus stricta</i>

DESCRIPTION DE L'HABITAT ET EXIGENCES ECOLOGIQUES

Description, répartition et caractéristiques générales

Végétations des étages planitaires à subalpins, atlantiques ou subatlantiques du nord et du centre de l'Europe, ainsi que de l'ouest de la péninsule ibérique. Elles correspondent à des prairies vivaces sèches à mésophiles inféodées aux sols siliceux. Ces formations présentent de nombreuses variations mais elles sont presque toujours dominées par le Nard raide, d'où leur nom de nardaies. Ces pelouses sont gérées par un pâturage extensif, qui peut être quelquefois couplé à une fauche. Elles se maintiennent sur des sols pauvres en éléments nutritifs (non fertilisés).

Caractéristiques locales : physionomie, structure et variabilité

Un seul groupement a été recensé sur le périmètre d'étude. Il s'agit d'une nardaie acidiphile, endémique de l'est du Massif Central, à l'étage de végétation montagnard moyen et supérieur (950 m-1350 m), sur des sols relativement épais issus de roches volcaniques et cristallines. Ces pelouses généralement fermées et rases, marquées par la dominance des graminées pelousaires (*Nardus stricta*, *Festuca nigrescens*), sont composées d'un mélange d'espèces pelousaires des sols acides, d'espèces des pelouses neutroclines et de plantes montagnardes (dont *Meum athamanticum*). Pour les communautés bien conservées, la floraison est particulièrement remarquable.

Aucun groupement pouvant être rapproché des nardaies acidiphiles n'a été observé sur le site.

On ne confondra pas ces végétations avec la Pelouse mésohygrophile à Sanguisorbe officinale (*Sanguisorba officinalis*) et Nard raide, lié aux marges humides des dépressions et talwegs, dans la même zonation altitudinale que les nardaies du 6230*. Le groupement mésohygrophile ne relève pas de la Directive habitats.

Pour plus de détails sur la composition floristique de chacun des groupements, il convient de se référer aux relevés phytosociologiques en annexe.

Correspondances phytosociologiques simplifiées**Classe** : 45 *NARDETEA STRICTAE* Rivas Goday in Rivas Goday & Rivas Mart. 1963**Ordre** : 45.0.1 *Nardetalia strictae* Oberd. ex Preising 1949**Alliance** : 45.0.1.0.3 *Violion caninae* Schwickerath 1944**Association / groupement** : 45.0.1.0.3.0.2 *Diantho deltoidis-Meetum athamantici* Boulet et al. ass. prov.**DISTRIBUTION DE L'HABITAT ET LOCALISATION SUR LE SITE****Répartition géographique**

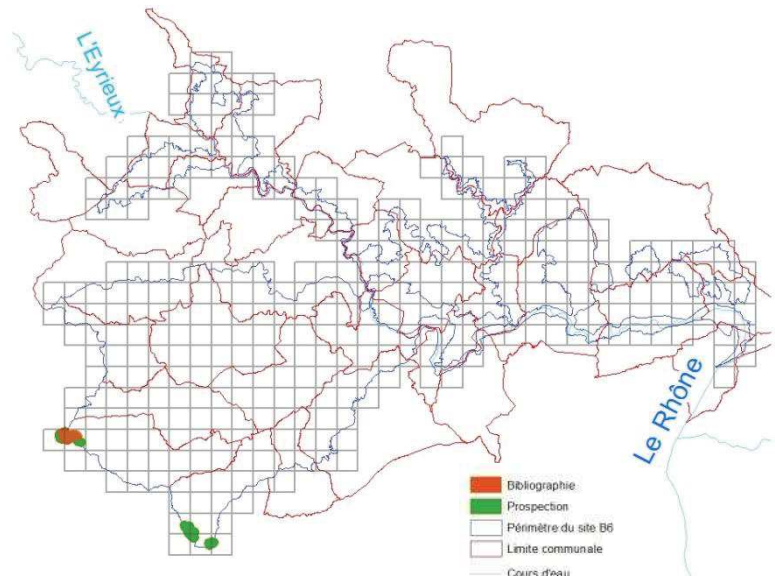
La formation présente sur site correspond l'habitat élémentaire rare en France, dont la répartition est restreinte à l'étage montagnard du Massif central. Cet habitat se développe sous des influences climatiques atlantiques atténuées.

En Rhône-Alpes, cet habitat se retrouve notamment dans les territoires suivants : massif du Pilat, monts du Forez, monts d'Ardèche (Cévennes, Boutières, Plateau des Sucs).

LOCALISATION SUR LE SITE**Distribution détaillée sur le site**

Uniquement en limite de site, aux plus hautes altitudes (étage montagnard). Aux environs de la Baraque, sur la commune de Saint-Julien-du-Gua et en limite de périmètre sur la commune d'Ajoux.

Pour plus de détails sur la répartition de cette formation végétale, il convient de se référer au fascicule cartographique. Seul l'habitat générique est symbolisé ici.

**ENJEU PATRIMONIAL ET EVALUATION DE L'ETAT DE L'HABITAT****Enjeu patrimonial régional**

Liste rouge régional Rhône-Alpes UICN (CBNA – CBNMC)	Rareté	Menaces
1	AR	LC

Etat local de l'habitat

Représentativité	Formation végétale très peu représentative de l'habitat.	D : Non significative
Superficie relative	Occupe de faibles surfaces	C: 2% > p > 0
Etat de conservation		
En France, l'habitat générique est évalué en état défavorable mauvais sur le domaine atlantique et défavorable inadéquat sur le domaine méditerranéen.		
Sur le site, les communautés végétales indiquent un mauvais état de conservation.		

i) Degré de conservation de la structure	III : structure moyenne ou partiellement dégradée
ii) Degré de conservation des fonctions	III: perspectives moyennes ou défavorables
iii) Possibilité de restauration	III: restauration difficile ou impossible
Synthèse état de conservation	C : conservation mauvaise
ÉVALUATION GLOBALE	D : valeur non significative

Enjeu patrimonial et floristique

Groupement encore abondant dans la montagne ardéchoise (Cévennes, Tanargue, Plateau des Sucs) mais endémique de l'est du Massif central. Aucune espèce remarquable n'y a été recensée.

Enjeu patrimonial et faunistique

Les espèces patrimoniales recensées sont l'Azuré du Serpolet et l'Hermite. La Coronelle lisse, la Couleuvre d'Esculape, la Couleuvre verte et jaune, l'Orvet et le Pipit rousseline trouvent également des zones favorables à leur reproduction, tandis que d'autres espèces y seront contactées essentiellement en alimentation (Grenouille agile, Rainette méridionale, Alyte accoucheur, Grande noctule, Murin d'Alcathoé, Petit murin...).

VALORISATION SOCIO-ECONOMIQUE, INTERACTIONS AVEC L'HOMME

Cet habitat présente un intérêt agronomique majeur lié au pastoralisme. Ces pelouses rases oligotrophes de l'étage montagnard peuvent être préservées grâce à la mise en place d'un pâturage ovin ou bovin de type extensif.

SENSIBILITES ET FACTEURS D'EVOLUTION

Facteurs favorables ou qui contribuent à l'état de conservation optimal	Facteurs défavorables ou contrariant l'état de conservation optimal
- Mise en place d'un pâturage extensif	- Modification des pratiques pastorales (surpâturage), - Déprise, à la faveur des landes, - Fertilisation.

GESTION DE L'HABITAT SUR LE SITE

Ce type de végétation est localisé à la marge sud-ouest du site Natura 2000, les surfaces concernées sont relativement réduites. Sa conservation est liée au maintien des pratiques agropastorales traditionnelles, contribuant à aux mosaïques de milieux ouverts enherbés, support d'une riche biodiversité (lépidoptères notamment).

Mesures de conservation ou de gestion préconisées	Propositions d'études et de suivis
- Entretien par pâturage extensif associé à de la fauche.	- Suivi de l'évolution et de l'état de conservation des écosystèmes agopastoraux en corrélation avec la gestion pratiquée.